

Pius de deux mille personnes le monde sont portées disparues 3/7/84

Deux mille onze Palestiniens et Libanais sont « portés disparus » du fait des Forces libanaises (milices chrétiennes), alors que mille cent personnes ont été arrêtées par l'armée libanaise, depuis l'élection d'Amine Gemayel en septembre 1982, ont affirmé récemment, à Paris, les organisateurs d'une journée d'information sur les disparus au Liban. Cette journée se tenait à l'initiative de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), du Centre international d'information sur les détenus palestiniens et libanais, du Comité des parents des disparus, détenus et enlevés au Liban et du Comité de sauvegarde des libertés démocratiques et de défense des droits des détenus, disparus et enlevés, afin de briser « le mur du silence et d'indifférence » des autorités de Beyrouth et de l'opinion internationale sur le sort des disparus au Liban.

Les organisateurs ont indiqué que le mouvement chiite Amal détenait quarante-sept « combattants » des Forces libanaises et le Parti socialiste progressiste du chef druze Walid Joumblatt, « quelques dizaines de miliciens chrétiens ». Selon la FIDH, les milices chrétiennes lui ont déclaré détenir, pour leur part,

soixante prisonniers « politiques » et soixante prisonniers de « droit commun » du camp adverse.

Au cours d'une conférence de presse, les représentants du Comité des parents et des disparus ont lancé un appel au gouvernement français afin qu'il intervienne auprès du gouvernement libanais pour la libération de tous les détenus. Créé en octobre 1982, ce comité, prenant exemple sur « la ténacité de celles qu'on appelait les « folles de la places de Mai » en Argentine », manifeste chaque jeudi, à Beyrouth-Ouest, et multiplie les contacts tant avec les autorités libanaises qu'avec des organisations internationales telles que la FIDH ou le CICR.

Parlant au nom du comité, M^{me} Addeisamed a insisté sur le fait que toutes les parties concernées par le problème des disparus étant présentes au gouvernement « aucune excuse ne peut être acceptée pour refuser de mettre fin à ce drame soit par un vrai accord, soit par la force ».

Nous publions ci-dessous le témoignage de Karim X..., détenu, du 26 septembre 1983 au 2 mars 1984, dans les prisons des Forces libanaises.

« Les jours les plus noirs de ma vie »

En rendant visite à un ami malade à Baabda, banlieue sud-est de Beyrouth, je n'ai pu retourner à mon domicile à Beyrouth-Ouest à cause des combats qui ont dégénéré ce jour-là. Après un mois de séjour dans cette banlieue, deux miliciens phalangistes sont venus m'emmener au quartier général des Phalanges de Hadeth. J'ai subi alors de nombreuses tortures. Les miliciens m'ont bandé les yeux, attachés les mains ; ils ont commencé d'abord par me donner des coups de poing sur le corps ; ils m'ont ensuite frappé à l'aide de fouets et ils m'ont lancé de l'eau bouillante, à la suite de quoi, je me suis évanoui pendant presque une demi-heure. Revenu à moi, ils m'ont forcé à marcher sur des épines et des débris de verre. Ils m'ont ensuite mis dans un coffre de voiture, et m'ont emmené au conseil de sécurité phalangiste à la Quarantaine. J'avais tellement mal que je n'ai pu descendre du coffre.

J'ai été isolé et soumis à un interrogatoire durant neuf jours, qui ont certainement été les plus noirs de ma vie. Puis j'ai été transféré dans une autre cellule minuscule avec quinze personnes. Nous ne sortions de la cellule que pour prendre un bain froid, et cela durant une minute. Nous ne mangions qu'une fois par jour, et recevions deux litres d'eau toutes les vingt-quatre heures.

Deux mois et demi plus tard, on introduisit dans la cellule un nouveau, Farid, un jeune presque paralysé. Gravement malade, il n'arrivait pas à manger. Nos protestations ont obligé les gardiens à le conduire chez un médecin, mais nous n'avons pas échappé, pour autant, à leurs fouets. Farid fut ramené dans la cellule dans un état pire qu'à son départ. Il nous était catégoriquement interdit de lui donner à boire alors que l'eau était la seule chose qu'il arrivait à avaler. Nos protestations incessantes n'ont

pas réussi à fléchir la cruauté des geôliers et il est mort sous nos yeux.

Pour une visite du Comité international de la Croix-Rouge, ils nous ont ensuite emmenés à Adonis dans un grand camion flanqué de quatre jeeps. Notre nouvelle cellule était une caserne proche d'un couvent. Quatre jeunes barbus étaient là et semblaient attendre leur tour pour être introduits. Nous entendions des voix confuses, sans arriver à savoir qui était là. Abou Michel, le responsable de la prison nous a fait raser la barbe et les cheveux. Pour la première fois depuis notre détention, on a eu la chance de prendre un bain à l'eau chaude avec du savon. Nous avons aussi reçu des cigarettes.

La visite du CICR

Après quoi Abou Michel nous a intimé l'ordre, sous peine de mort, de fournir un témoignage favorable aux forces libanaises. Afin de s'assurer que cet ordre serait bien exécuté, il nous a d'abord envoyé deux représentants du CICR dont nous avons su par la suite qu'ils étaient faux. Le lendemain, les vrais sont arrivés. Il s'agissait du Dr Hayatem accompagné d'une jeune fille. La visite s'est déroulée en présence d'un phalangiste. Le médecin nous a interrogé sur le cas de Farid ; nous avons été contraints de lui répondre qu'il était mort « d'une chute dans un escalier ». Un dialogue faussé par la peur s'est engagé avec le médecin, concernant les conditions de détention. Nous lui avons assuré être arrivés la veille à la Quarantaine (un des lieux de détention des FL) où les conditions y étaient meilleures (ce qui n'était bien sûr pas le cas). Le médecin a compris que nous lui mentions. Nous avons tous dû soutenir que nous n'avions subi aucune torture. Sur ce, les délégués du CICR sont partis, et nous avons regagné le lendemain la Quarantaine.